

Musée de Zoologie

# Des feux de la rampe aux néons du musée

Vie et mort d'Adèle, éléphant d'Asie

Tous réquisitionnés dans le jardin de l'Institut ! Le professeur Damas les avait tous réquisitionnés pour creuser une avant-dernière demeure à l'éléphant : il y avait là Jules Barlet, doctorant en zoologie, un autre étudiant, la fille du professeur, un ouvrier et Fernande Kraentzel, chef de travaux et future conservatrice du musée.

photo archives Jules Barlet



C'était en 1932, à l'Institut de Zoologie de l'ULg. « Un jour, j'étais assis derrière mon microscope, je travaillais tranquillement, raconte Jules Barlet, à l'époque doctorant en zoologie. Le professeur Damas est entré, m'a tapé sur l'épaule et m'a dit "viens". Une fois descendu dans le jardin de l'Institut, il m'a donné une pelle et m'a dit "creuse" ».

Soixante-six ans plus tard, même lieu, quai Van Beneden. Au sous-sol, le célèbre aquarium Dubuisson. A l'étage, le trop peu connu musée de Zoologie. Dans la salle des mammifères, le squelette du grand rorqual semble flotter dans la pièce. Juste à côté, paraissant du même coup plus petit, le squelette d'un éléphant. Sur la plaque déposée à ses pieds, on peut lire : « Adèle, éléphant indien d'environ trente ans, offerte par M. H. Stock-Sarrasani ». Qui est ce Sarrasani ? Un baroudeur au tableau de chasse impressionnant ? Un riche et généreux héritier ? Un chercheur aventurier ? Et non, il s'agit d'un directeur de cirque !

**Un barrissement dans la nuit**

Anvers, janvier 1932. Dans la nuit du 12 ou 13, le cirque Sarrasani est la proie des flammes. Un journal de l'époque relate : « Depuis la veille de l'an, le fameux cirque Sarrasani venant de Liège était installé sur la place de Berchem, près d'Anvers. La nuit dernière, bien après la fin des représentations et pour une cause que l'on ignore encore, un incendie s'est déclaré dans le magasin d'habillement d'où il s'est communiqué à la sellerie puis à l'écurie des éléphants, où se trouvait une grande quantité de paille. Ce sont les barrissements des 22 pachydermes qui

ont donné l'alarme. Chacun des éléphants était attaché à une jambe de devant et à une jambe de derrière par de grosses chaînes scellées dans une poutre d'acier. Les gardiens eurent toutes les peines du monde à détacher les bêtes. Leur tâche n'était pas sans danger, car les éléphants étaient affolés et furieux. Douze d'entre eux furent d'ailleurs horriblement brûlés avant qu'on fût parvenu à les mettre à l'abri des flammes ». Finalement, ce sont cinq éléphants qui mourront ou qu'il faudra se résoudre à abattre.

Le directeur du cirque Sarrasani se retrouve avec cinq cadavres imposants sur les bras. Comment s'en débarrasser ? Il lui vient l'idée, lumineuse, de contacter toute une série d'institutions susceptibles d'être intéressées par un des pachydermes. Le directeur du musée de Zoologie, le professeur Désiré Damas, saute sur cette occasion inouïe de compléter les collections de l'ULg. Il loue un camion de trois tonnes et, accompagné de son assistant, il part vers Anvers. « On a raconté, se souvient Jules Barlet, que le retour fut émaillé de nombreux arrêts pour permettre de rattraper la trompe de l'éléphant tombant continuellement du camion trop petit ». Arrivé à Liège, le squelette de l'éléphant est équarri à l'abattoir. Ce qui ne va pas non plus sans mal. « Il paraît qu'un des ouvriers, voyant une espèce de gros tuyau dans la carcasse de l'éléphant, a eu la "bonne" idée de donner un coup de couteau dedans. Tout a éclaté. C'était l'intestin, gonflé et rempli de gaz après quelques jours de putréfaction », précise Jules Barlet. « Les ouvriers ont dû fuir et attendre un bon moment avant de pouvoir continuer leur travail ».

Jules Barlet n'était pas encore au courant

de toute cette histoire lorsque le professeur Damas, le 22 janvier 1932, est entré dans son laboratoire et l'a fait descendre dans le jardin de l'Institut. Quelle ne fut pas sa surprise de se retrouver avec une pelle en main, nez à nez avec une carcasse d'éléphant. C'est qu'il fallait encore l'enterrer ce pachyderme. Quoi ? Toutes ces péripéties pour enterrer l'éléphant au fond d'un trou ? En fait, cette fosse ne fut que l'avant-dernière demeure de l'animal. L'enfouissement est en effet une des techniques de nettoyage de cadavre d'animal. La carcasse est enfouie dans le sable ; les débris organiques

sont alors mangés par toutes sortes de petits organismes. Quelques mois ou années plus tard, le squelette est retiré de sa fosse et, net de toute chair, il peut être remonté et, comme pour l'éléphant, être exposé dans un musée.

**Un précédent**

Cette technique, qui peut paraître archaïque et rudimentaire, est pourtant souvent utilisée car elle est très efficace. Et ce, du plus petit au plus gros animal. Ce n'est pas tous les jours qu'on enterre un éléphant, mais Liège avait connu un précédent, encore plus impressionnant. Au siècle dernier, Edouard Van Beneden, prédécesseur de Damas, était parvenu à se procurer quatre cadavres de baleines. Venues jusque Liège en chaland, les carcasses avaient été déposées en face de l'Institut, sur les berges de la Meuse, à l'époque encore herbeuses et en pente. Difficile d'enterrer quatre cadavres aussi grands ! Van Beneden a donc réquisitionné tout le fumier de la caserne de cavalerie des Ecoliers (l'actuelle caserne Fonck) et en a recouvert les baleines. Résultat : des milliards de mouches et d'asticots. On imagine la tête des Liégeois ! Trois des squelettes furent échangés et c'est le quatrième que l'on peut admirer au musée.

Revenons à notre éléphant. « Toute cette histoire m'a indirectement servi, précise Jules Barlet. Je faisais à l'époque l'étude d'un groupe d'insectes archaïques (les Lepisma, ou petits poissons d'argent). Quand on a déterré l'éléphant, on a découvert beaucoup d'insectes d'un groupe cousin des Lepisma. Ils m'ont paru plus gros que la normale, sans doute parce qu'ils avaient mangé de l'éléphant ! ». « Mais, c'est une boutade, s'empresse de préciser Jules Barlet, c'était une question de fraction de millimètre. »

● Catherine Eeckhout

## Trois pour le prix d'un

Quel tonon, marraine ou grand cousin en mal d'inspiration n'a pas emmené le même dont il avait la garde à l'aquarium Dubuisson ? Qui ? Personne évidemment. Et oui, l'aquarium du quai Van Beneden est un grand classique (le millionième visiteur s'est présenté en octobre 1991). La quarantaine de bassins accueillent plus de mille pensionnaires. Caroline, la tortue mascotte qui coule désormais des jours heureux à La Rochelle, a laissé la vedette aux piranhas, mérus et autres roussettes. Un point de chute classique mais qui mérite toujours le détour.

L'ensemble muséal de l'Institut de Zoologie comporte aussi un autre incontournable. C'est la Maison des

Sciences, arpentée chaque année par des centaines d'écoliers. La Maison illustre les grands principes scientifiques avec pour leitmotiv un « Défense de ne pas toucher » qui en fait un musée à nul autre pareil... On y donne vie à la chimie, à la physique, à la biologie... au travers d'expériences originales, expliquées simplement par des guides compétents.

Mais trop souvent, on n'oublie de monter les étages pour découvrir le musée de Zoologie. Il propose une collection remarquable, de plusieurs milliers de pièces, qui, c'est vrai, mériterait un cadre un peu plus moderne. A voir et à revoir, et à montrer, sans complexe.

Horaires et tarifs : 04/366 50 00.

**En brèves...**

**...Manifestation à Engis**

Entre 350 et 400 personnes ont défilé samedi dans les rues d'Engis en signe de protestation contre le double projet de décharges dans la commune. La Région wallonne étudie actuellement la possibilité d'implanter une décharge (CET) de classe 2 (déchets ménagers) au lieu-dit Paviomont et une autre pour les boues de dragage au lieu-dit Chaumont. Quelque 350 à 400 habitants du grand Engis avaient répondu à l'appel lancé par SOS Pays Mosan et Feuilles jaunes. Dans la foule, où l'on reconnaissait nombre d'élus locaux (majorité comme opposition), figuraient des calicots à dominante jaune avec des slogans divers : « Non à la pollution », « CET : Crasses à Engis Toujours ». Revêtus de sacs poubelles ou le visage couvert par des masques à poussière, les Engisais ont clamé leur opposition aux projets de la Région. A l'issue de la manifestation, les organisateurs ont remis aux habitants la lettre type à rentrer dans le cadre de l'enquête publique. Ils ont encouragé la population à se rendre aux urnes pour le référendum communal du 21 juin prochain relatif à ces projets de décharges.

**.....Travaux à Liège**

La Police de Liège annonce une série de stationnement et d'arrêt interdits à partir de ce lundi 15 juin pour cause de travaux dans certains quartiers de la ville. Stationnement interdit rue de l'Université pour une durée de dix jours ouvrables ; à hauteur du n° 157 quai des Ardennes les lundi 15 et mercredi 17. Arrêt et stationnement interdits place St Jacques, le long des immeubles 8 à 24 et rue Eugène Isave, le long des immeubles 2 à 6 et ce pour une durée de 17 jours ouvrables ; rues Natalis, Vennes du n° 21 au n° 50 et à hauteur du n° 98 et Adrien De Witte à hauteur du n° 14 jusqu'au 3 juillet.

**...Programme RTC Télé-Liège**



Au menu de ce lundi 15 juin 1998 :

A 12h30, 13h00 et 13h30 : le journal de la

mi-journée. L'invité du jour est Paul Bolland, gouverneur de la province de Liège, qui évoquera la campagne concernant le lancement de l'Euro 2000. De 14h00 à 18h00 : CAID De 18h30 à 00h30 : le journal du soir multidiffusé toutes les demi-heures. De 00h30 à 12h30 : CAID

**449.000 F. PRIX NET.**  
**UNE OFFRE DIESEL SANS PAREILLE**

Corolla diesel au prix de l'essence.  
Une économie de 27.500 F\*.

\*participation de 15.000 F sur la taxe de mise en circulation incluse.



Air conditionné gratuit:  
valeur de 56.700 F.



**Votre avantage:**  
**84.200 F.**



Un financement unique  
à 0,17 %.

T.A.E.G. 3,96 %. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Toyota Finance Systems.



<http://www.toyota.be>

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30 JUIN 1998. GARANTIE 3 ANS OU 100.000 KM PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE - 6 ANS CONTRE LA PERFORATION PAR CORROSION - 3 ANS ASSISTANCE EUROCARE 24H/24.

**IL Y A TOUJOURS UNE OFFRE FANTASTIQUE CHEZ TOYOTA**

150602-LW